

PROJET D'ETABLISSEMENT LP CONDE 2020 - 2023

Les objectifs de l'axe 3 : Favoriser la sérénité du climat scolaire au sein de l'établissement			
Les champs d'action :	Les leviers retenus :	Les indicateurs :	
3.1. Faciliter l'intégration de chacun dans l'établissement.	3.1.1. Organiser la convivialité des journées de prérentrée pour accueillir les nouveaux personnels : visite de l'établissement guidée par des collègues, repas partagé avec tous les personnels, etc		
	3.1.2. Accompagner les nouveaux collègues en les initiant aux outils et pratiques en place dans l'établissement (présentation ENT, formation pour utilisation de Pronote, présentation des différents documents utilisés...).	Nombre de temps de formation proposé / Nombre de collègues nouvellement nommés	
	3.1.3. Il faudrait développer une culture d'établissement.	Voter une culture d'établissement / Trouver une identité	
	3.1.4. Optimiser les outils de communication interne et mettre en place des temps d'échange permettant à chaque membre du personnel de s'exprimer.	Nombre de comptes-rendu d'heure d'échanges / nombre de réunions programmées	
	3.1.5. Organiser avec soin les journées d'accueil des élèves dès juin/juillet, en particulier des nouveaux entrants.		
	3.1.6. Encourager les élèves à s'engager dans la Maison des Lycéens et/ou à s'inscrire à l'Association Sportive de l'établissement (le mercredi après-midi pour les élèves qui n'ont pas cours, en soirée pour les entraînements pour tous).	Nombre d'actions proposées et menées par la MDL, nombre d'inscrits à l'AS	
	3.1.7. Participer à la formation des élèves élus.	Offrir cette formation à tous les élèves élus	
	3.1.8. Optimiser la communication interne en informant les équipes des décisions prises concernant les élèves (RDV parents...).	Taux de fréquentation de l'ENT	
	3.2. Renforcer l'appropriation des règles de vie commune.	3.2.1. Lire le Règlement Intérieur en AP et/ou en vie de classe, ou le travailler en ateliers pour en extraire les 5 ou 6 principes essentiels (respect mutuel, assiduité, ponctualité, etc) et aboutir à une trace écrite.	
		3.2.2. Organiser un concours d'illustration de ces 5 ou 6 principes et diffuser les meilleures illustrations largement au sein de l'établissement.	Nombre de concours réalisés sur cette thématique à chaque année scolaire
3.2.3. Mettre en place des rituels communs d'entrée en classe (dépôt des sacs et blousons, obligation de glisser les téléphones portables dans une pochette nominative et la déposer dans une boîte à chaque début de cours des téléphones, signal donné aux élèves par l'enseignant pour s'asseoir, etc). Affichage sur les portes de chaque salle.			
3.2.4. Constituer pour le Bureau de la Vie Scolaire une banque de devoirs permettant aux élèves réfractaires de réfléchir et travailler sur l'importance du respect des règles de vie en collectivité.			
3.2.5. Travailler dans le cadre des cours, et notamment l'AP, sur la nécessité pour les élèves de présenter un comportement en adéquation avec les formations suivies.		Evaluation à l'aide d'une grille le comportement des élèves (nombre de rapport d'incident...).	
3.2.6. Développer la vigilance et la réactivité de tous les adultes face aux comportements éventuellement inadaptés des élèves, notamment dans les couloirs et/ou la cour (insultes, propos agressifs, harcèlement par réseaux sociaux).			
3.2.7. Veiller à la qualité des relations garçons/filles et des relations entre élèves en général.			
3.2.8. Développer une gestion collective plus harmonieuse des manquements au Règlement Intérieur et des questions de vie scolaire en général. Respect par tous des règles communes.		MAIS en ajoutant un code de bonne conduite sur Pronote afin que chaque professeur y ait accès	
3.2.9. Optimiser l'heure de vie de classe pour effectuer des bilans réguliers avec les élèves sur les éventuels dysfonctionnement de groupes.		Tableau du nombre d'heures de vie de classe réalisées par an pour chaque division.	
3.2.10. Mettre plus systématiquement en place les Travaux d'Intérêt Généraux et placer les retenues sur une demie-journée où l'élève n'a pas de cours.			
3.3. Encourager toutes actions d'éducation à la citoyenneté, à la santé et à la tolérance.	3.3.1. Maintenir les actions de prévention des conduites addictives (alcool, cannabis, internet, etc) dans le cadre du CESC, notamment en sollicitant des associations partenaires (ANPAA, Réseau 25, CICS, etc) et faire le lien avec les cours, notamment de PSE, dispensés en classe.	Faire le lien entre le nombre de pillule du lendemain distribuées par l'infirmière et le nombre de grossesses Nombre d'actions d'éducation à la santé proposées par les classes d'ASSP au sein du lycée	
	3.3.2. Informer les élèves sur les risques encourus – y compris sur le plan pénal - en cas de conduite addictive en sollicitant le référent police de l'établissement et/ou d'autres agents de la force publique.	Nombre d'interventions réalisées par an	
	3.3.3. Poursuivre les actions de sensibilisation (tolérance, égalité homme/femmes...).		
	3.3.4. Impliquer davantage d'adultes (enseignants) dans les actions du CESC.		
	3.3.5. Mieux faire connaître aux élèves et aux familles le partenariat avec la Maison Verte.		
	3.3.6. Prévenir sur les risques liés par rattachement aux réseaux sociaux et sensibiliser les élèves sur les traces laissées sur Internet		
	3.3.7. Proposer une formation SST pour chaque élève du lycée.		
	3.3.8. Sensibiliser les élèves aux différents types de handicap (combinaison de vieillissement),		
3.4. Proposer un projet d'internat attractif	3.4.1. Proposer en soirée des activités culturelles aux élèves qui fréquentent l'internat (théâtre, sorties culturelles, fête de la musique...).	Pourcentage d'élèves internes qui s'inscrivent	
	3.4.2. Instaurer une soirée thématique à destination de tous les internes afin de les sensibiliser sur une thématique précise (soirée théâtre d'improvisation sur la lutte contre les addictions, l'égalité filles/garçons...).		
	3.4.3. Mettre en place en fin de journée une ou plusieurs activités extra-scolaires aux élèves internes (ex : football...)		
	3.4.4. Organiser les emplois du temps afin de permettre aux élèves internes qui ne sont pas en TP de participer aux entraînements de l'Association Sportive du lycée.		
	3.4.5. Réaliser une exposition photographique pour présenter la vie à l'internat et la mettre en place à l'occasion des Portes Ouvertes et des journées d'inscription.		

	3.4.6. Faire compléter par l'équipe pédagogique un document de liaison qui permettent aux AED de travailler sur ces fragilités lors de l'étude du soir.	
	3.4.7. Améliorer la qualité et diversifier les repas du soir au restaurant scolaire.	
	3.4.8. Proposer une soirée à la fin de chaque mois pour fêter les anniversaires en proposant un gâteau réalisé par le personnel de cuisine.	
	3.4.9. Repenser les horaires d'ouverture de l'internat afin d'autoriser les internes à rejoindre leur chambre lorsqu'ils ont une demie-journée de libre.	
	3.4.10. Mettre en place une manifestation festive par an à destination des élèves internes	Nombre de soirée réalisées sur les 10 mois où l'internat est ouvert.